

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

RAISON SOCIALE :

SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

COORDONNÉES :

1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC

Tél: 0556726262

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT: 091C0438

SIGNATURE .

IDENTIFICATION DU VÉHICUÈ

Immatriculation et pays

Date d'immatriculation

Date de 1^{ère} mise en circulation

GN-953-TR (F)

05/05/2023

05/05/2023

Marque

Désignation commerciale

DACIA

SANDERO

N° dans la série du type (VIN)

Genre Catégorie internationale

UU1DJF00470750303

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

M10DACVP002R420

ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

14138



DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

23/10/2025

25010186

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG

4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD

5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu AV

5.2.3.f.2. PNEUMATIQUES : Frottement ou risque de frottement du pneu contre d'autres éléments (sécurité de conduite non compromise) AVG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATERALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mai fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures AVG

Défaillances mineures : 20 L

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD CONTRÔLE VOL

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

The state of	AVANT	ARRIERE
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+4.8 m/km	GÔLE
Dissymétrie suspension (≤ 3	0%) : 5 %	7 %
Forces verticales :	729 daN	411 daN

Frein de service Forces de freinage : 283 daN 273 daN 163 daN 157 daN Déséquilibre (<20%): 4 % 4 % Forces de freinage (efficacité) : 283 daN 273 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 26 %

Émissions à l'échappement

Taux d'efficacité global (≥58 %) : 76 %

CO ralenti (≤0.3 %) : 0.03 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0.07 % Lambda (0.97 à 1.03) 1 022

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -4.0 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -0.9 %

+1.9 % -4.0 %